

Faculté Sciences et Ingénierie
DÉPARTEMENT DE MÉCANIQUE
FORMATIONS GÉNIE CIVIL



TAXE D'APPRENTISSAGE 2026

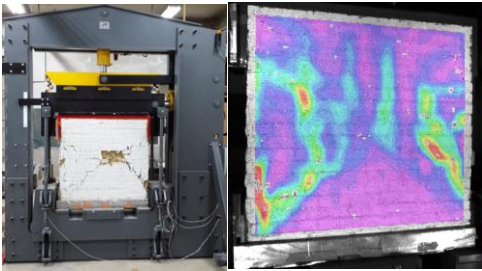
Devenez notre partenaire et participez dès aujourd'hui à la formation de vos collaborateurs de demain.

POURQUOI NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?

- Pour favoriser la professionnalisation de nos étudiants,
- Accompagner l'innovation pédagogique ;
- Faciliter l'adaptation de nos formations à vos besoins opérationnels ;
- Acquérir des logiciels et/ou du matériel à la pointe des évolutions technologiques pour les salles de TP de vos futurs collaborateurs.

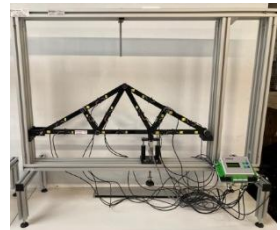
Pour la filière **Génie civil**, la taxe d'apprentissage contribue à l'acquisition d'équipements permettant une meilleure compréhension du comportement mécanique des matériaux et des structures

Banc de cisaillement de voiles en béton armé, maçonnerie (vérins vertical de 1000 kN et horizontal de 800 kN)



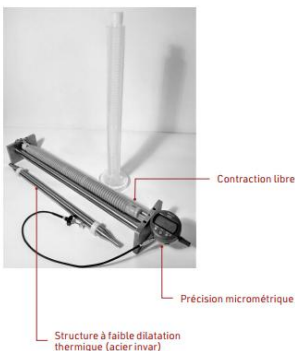
Presse de grande précision 10 et 10 kN (flexion, traction, compression, caractérisation des bétons fibrés, etc.)

6 bancs de TP Analyse des structures de Génie Civil



Exemple du treillis modulable avec jauges de déformations et capteurs de déplacement

→ En 2025, grâce à votre participation, nous avons pu investir dans :



TP Matériaux de Génie Civil :

Dispositif de suivi des variations dimensionnelles des matériaux à matrice cimentaires (hydratation, retraits plastique, thermique, chimique et d'auto-dessiccation).
Application aux bétons bas carbone

→ En 2026, avec votre aide, nous envisageons d'investir dans :



Bancs de TP de Calcul de structure Génie Civil :

Compléter la plateforme et constituer un continuum pédagogique de la 1ère année de licence jusqu'à la 1ère année de Master Génie Civil

COMMENT NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



Les 3 étapes à connaître

1 → CALCULER

le montant dû au titre de la masse salariale de l'année précédente

2 → DÉCLARER ET PAYER

ce montant à l'Urssaf ou à la MSA via la DSN¹ d'avril de l'année en cours (5 ou 15 mai)

3 → LE RÉPARTIR

vers le ou les établissements d'enseignement, les organismes d'insertion ou d'orientation professionnelle de votre choix via la plateforme SOLTéA à compter de fin mai/début juin jusqu'à septembre/octobre de l'année en cours

¹DSN : déclaration sociale nominative

1 - Versez le solde de votre taxe d'apprentissage (9%) via la DSN d'avril 2026 (exigible le 5 ou 15 mai 2026).

2 - Sur SOLTéA, déterminez l'affectation de votre solde de la TA en recherchant : Université Toulouse et/ou composante Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) et/ou l'intitulé de la formation que vous avez choisi de soutenir (de fin mai/début juin jusqu'à la mi-septembre).
<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>



Notre Université disposera aussi d'un accès sécurisé afin de prendre connaissance du détail des virements effectués à son bénéfice et de la liste des contributeurs.

Bon à savoir : Vous ne devez plus envoyer de chèque ou émettre de virement. Tout se fait via la DSN et sur SOLTéA.

RÉFÉRENCEMENT DE L'ORGANISME DE FORMATION

>> DONNÉES ADMINISTRATIVES DE L'ÉTABLISSEMENT BÉNÉFICIAIRE :

Etablissement : Université Toulouse - **UAI : 0313218E**

Composante : Faculté Sciences et Ingénierie (FSI) - **UAI : 0312837R**

Adresse : 118 Route de Narbonne, Bât. 3R1 31062 TOULOUSE CEDEX 9

SIRET : 93827139200012

CODE RNCP	DIPLOMES	INTITULÉS DE FORMATION	NIV
38976	LICENCE	GÉNIE CIVIL - Parcours Génie civil	6
38993	MASTER	GÉNIE CIVIL - Parcours Conception des Ouvrages d'Art et Bâtiment (COAB) - Parcours Ingénierie de la Durabilité - Recherche et Innovation pour les Matériaux et Structures (IDRIMS)	7

>> CONTACTS

Formations
Secrétariat du département de
118 Route de Narbonne - Bât 3R1
31062 Toulouse Cedex 9
Tél: 05 .61.55. .
mail@utoulouse.fr

Finances
Marina TAIBI
118 Route de Narbonne - Bât 3R1
31062 Toulouse Cedex 9
Tél: 05 82 52 57 07
marina.taibi@utoulouse.fr

